

# RAPPORT

\*\*\*\*\*

du Chef de Convoi des O.N.S. annamites embarqués à Tourane le 27 mars 1940, arrivée à Marseille le 22 avril 1940.

\*\*\*\*\*

Je prends contact avec les deux détachements (Quang-Ngai et Qui-Nhon) le mardi 26 mars, dans les cantonnements où ils sont logés.

Binh-Dinh : 432 O.N.S. - 18 Chefs de groupe - 2 interprètes – 5 sous-officiers

Quang-Ngai : 384 O.N.S. – 16 Chefs de groupe – 2 interprètes – 4 sous-officiers

Soit à l'effectif : 863 hommes

Le 27, départ de Tourane, la Commission visite les aménagements du vapeur Khai-Dinh, qui sont déclarés satisfaisants. Ordre d'embarquer est donné. On embarque en bon ordre, groupe par groupe : Quang-Ngai à l'avant, Binh-Dinh à l'arrière. En une heure, l'embarquement est terminé sans incident.

A dix heures, déjeuner. Je veille à la distribution des plats. La nourriture est bien préparée. Elle est appétissante. On donne du riz étuvé, nul ne s'en plaint. Quelques hommes ont le mal de mer.

A 15 heures, réunion sur le pont pour les exercices d'abandon. Ajustage des ceintures. Courte théorie répétée par les interprètes sur les manœuvres à effectuer.

A 17 heures, dîner. La nourriture est plus que suffisante. Les plats ne sont pas toujours vidés. Je demande du thé qui n'est pas assez abondant.

A 23 heures, escale à Qui-Nhon. Les hommes dorment et ne cherchent pas à sortir.

Pas d'incident jusqu'à Saigon où le convoi arrive à quai à 5h30. Les hommes sont prêts à descendre. Le débarquement s'opère en bon ordre, groupe par groupe. Les hommes encadrés par les gendarmes de Saigon se dirigent vers le hangar n°10 où ils passeront la journée.

Les provinces ne sont pas mélangées. Je fais établir une barrière Binh-Dinh d'un côté, Quang-Ngai de l'autre.

C'est l'Inspection du Travail qui s'occupe de la nourriture qui est satisfaisante. Le thé manque, j'en réclame, on en donne à profusion. Je rends visite à M. Esquivillon, Inspecteur du Travail, à M. Tarule, Chef de Service d'Immigration.

Aucune autorisation de sortir n'est accordée et j'exerce une surveillance constante. A 20 heures, tout est calme. Quelques gendarmes restent en faction.

Le 30 mars, dès 6 heures, les hommes sont prêts. A 7 heures, ils sont alignés sur le quai, inspection avec la Commission des aménagements et des denrées. A 7h50, l'embarquement commence, groupe par groupe, en bon ordre sans heurt. A 9h10 tout est terminé. On m'envoie 6 Tonkinois retenus à Saigon : Quatre sortent de l'hôpital, deux autres ont servi de témoins dans une affaire de police. L'effectif est porté à 869.

A 10 heures, soupe abondante, repas très convenable. Riz étuvé dont les hommes ne se plaignent pas. Le thé est toujours insuffisant.

Je m'adresse à l'intendant qui me donne entière satisfaction. A 15 heures, nouvel exercice d'abandon. Tout se passe bien. Au dîner, la nourriture est saine et abondante, le thé est donné en quantité, les hommes sont gais.

Avec le Second-Capitaine, nous organisons chaque nuit à 23 heures et à 3 heures, des rondes de sécurité, qui sont effectuées par les adjudants et les interprètes. Un tableau de ronde est dressé.

Arrivée à Singapour le 1<sup>er</sup> avril. Interdiction de descendre. Nous avons un malade, N. T., 2<sup>ème</sup> groupe de Binh-Dinh. Les infirmiers organisent un service de roulement pour la nuit. Le Médecin fait prendre de 10 à 15 grammes de sulfate de soude à tous les hommes du contingent, d'abord par groupe de 50, puis par groupe de 100. C'est une heureuse précaution car les hommes sont forts bien nourris et certainement mieux que chez eux. L'état sanitaire est satisfaisant.

Escale à Colombo, le 6 avril. Interdiction de sortir. Quelques malades à l'infirmerie, aucune gravité dans leur état.

La journée du 11 avril s'était déroulée sans incident quand dans la soirée, on venait me chercher pour me dire qu'un malade venait de se jeter à la mer, par un hublot de l'infirmerie, avant qu'on ait eu le temps de l'empêcher. Une bouée lumineuse fut aussitôt lancée, le bateau vira de bord. La nuit était profonde et sans lune, les recherches restèrent infructueuses. Le bateau reprit sa route.

Il s'agit du nommé T. L. n° ..... né en 1906, dans la province de Quang-Ngai, huyen de Binh-Son, canton de Binh-Dien, village de ..... où son frère habite encore. Atteint d'une fièvre éruptive (rougeole), il était en observation depuis le 6 avril. La température était le matin de 37<sup>°5</sup>, puis le soir de 39<sup>°3</sup>. Vers 9h45, il passa par le hublot qui était voisin de sa couchette. Rapport a été dressé au Gouverneur Général de l'Indochine.

Nous procédons avec le Commandant de bord, le lendemain 12 avril aux formalités de constatation de la disparition. On dresse l'inventaire des effets du disparu. Le sac placé sous scellés, sera débarqué à Marseille. A l'effectif : 868.

A 14 heures, arrivée à Djibouti où le service de santé inspecte le bord. Je me rends au Palais du Gouverneur, lequel n'est pas avisé du passage du convoi et n'a pas de collection de drap disponibles. Tous les hommes ont reçu une collection de drap. En raison de la date de l'arrivée, fin avril, la seconde collection ne s'impose pas. Je n'insiste pas. Je remets une

copie du rapport sur la disparition de T. L., avec prière de transmettre au Gouverneur Général de l'Indochine.

Au départ, je reçois deux Cochinchinois : un manœuvre spécialisé et un O.N.S. qui sortent guéris de l'hôpital de Djibouti. Effectif : 870.

L'état sanitaire est relativement satisfaisant. Un malade est atteint de pneumonie. Le vent du Nord souffle en Mer Rouge, le temps se rafraîchit. Je donne l'ordre aux chefs de section, de faire mettre les tricots et d'interdire de coucher sur le pont.

A Suez, rassemblement pour la visite sanitaire. Le conseil envoie quatre Cochinchinois soignés de l'hôpital de Suez qui sortent guéris. Effectif : 874.

Traversée du canal, arrivée à Port-Saïd, le 17 avril à 11 heures.

Rien à signaler en Méditerranée. État sanitaire relativement satisfaisant. Nous signons, le Dr Delord et moi un bon pour 44 boîtes de lait et deux bouteilles de Cognac, le tout consommé par les malades à l'infirmerie.

Arrivée à Marseille où un déjeuner supplémentaire est servi aux hommes.

Marseille, le 22 avril 1940

Signé : Hardouin Delaforge

\*\*\*\*\*

Extraits du Rapport Général du voyage n°7 de 1940 de Marseille à Kobé et retour  
Nautonaphte « Maréchal Joffre »  
commandé par Mr Yvan Fichet.

**TRANSPORT O.N.S.** – (Ouvriers non spécialisés). A Saïgon nous avons embarqué un contingent de 878 O.N.S., y compris leurs cadres, sous la conduite de Mr Hardouin Delaforge, chef de convoi.

Le 11 avril vers 21 heure 45, dans le Golfe d'Aden, nous avons constaté la disparition d'un O.N.S. T. L. n°... (Annam) qui, dans un accès de fièvre, s'est jeté à la mer et n'a pu être retrouvé.

A part quelques cas de fièvre, état sanitaire satisfaisant.

# COMPTE RENDU MÉDICAL

de la traversée de Tourane à Marseille (27 mars au 22 avril 1940)

de 850 Ouvriers Non Spécialisés (O.N.S.)

des provinces de Qui-Nhon et de Quang-Ngai

\*\*\*\*\*

La responsabilité médicale de ce transport humain fut confiée par M. le Médecin Inspecteur Général Heckenroth au Médecin de 2<sup>e</sup> classe de l'Assistance Médicale Debord (à titre de médecin lieutenant de réserve depuis 1919) assisté du Médecin Indochinois de 1<sup>ère</sup> classe Pham Nhu Trac (volontaire pour un an) et de trois jeunes infirmiers, à savoir Truong Nhu Tu (de Thua Thien) et Vo Dang Hieu et Bui Gia Tang (de Quang Nam).

Le Dr Debord n'a eu qu'à se féliciter du concours dévoué et plein de bonne volonté de ce personnel et demande qu'il soit tenu compte du bon résultat relatif de ce transport à ses auxiliaires dévoués.

Le bilan sommaire du transport au point de vue médical, en effet, est bon malgré un nombre important de malades du surtout à une épidémie de rougeole, aux complications pulmonaires, et aux rechutes de paludismes dues aux derniers froids de 1940. Aucun décès n'est à signaler : seul un rougeoleux T. L. (hospitalisé du 6 au 11 avril) du 13<sup>ème</sup> groupe de Quang-Ngai, dont l'état n'était pas grave est tombé ou s'est jeté à la mer le 11/4/1940 de nuit vers 21h30 avant Djibouti, sans avoir présenté aucun symptôme dépressif ou maniaque qui ai nécessité une surveillance. Cette perte déplorable est sans doute due à un délire passager consécutif à une température de 30<sup>°</sup>5 alimenté sans doute par des souvenirs affectifs antérieurs au départ de l'Annam.

S'il n'appartient pas au Médecin chargé du détachement d'apprécier les qualités de son chef de convoi M. Delaforge qui a su concilier pleinement la sympathie et le concours des autorités du bord du Joffre, et en particulier du Commandant Fichet, il doit reconnaître que le Médecin du Joffre, M. Toupin, lui a offert son concours le plus gracieux et en particulier a mis à sa disposition une petite infirmerie auxiliaire répondant à peu près aux nécessités du moment et a bien voulu faciliter en tout sa tâche. Mais il ne s'agit pas ici de faire des congratulations réciproques absolument vaines.

Nous croyons de notre devoir absolu d'affirmer dans l'intérêt des prochains convois d'O.N.S. que les autorités administratives du Joffre ont mal compris leur devoir en refusant (malgré ses protestations les plus fermes et les plus légitimes) d'accorder une cabine pour lui seul au médecin responsable de la santé d'un millier d'hommes et qui avait à passer près de 2 heures tous les matins et une heure à la contre visite à son infirmerie.

Avec le Chef de convoi il était le seul passager qui avait une responsabilité effective.

Nous pensons donc que le Gouvernement peut et doit exiger facilement une cabine pour le médecin convoyeur en service.

Le détachement d'O.N.S. de l'Annam arrivé à Tourane le 26 mars nous a été présenté par le Dr Therisse qui avait fait prendre toutes les mesures prophylactiques nécessaires et qui nous a remis les médicaments et le matériel médical nécessaires à la traversée qui s'est révélé efficace, et suffisant.

Le détachement embarqué à Tourane le 27 mars 1940 sur le Khai-Dinh est arrivé le 29 à Saigon sans encombre pour transborder le 30 mars 1940 sur le Joffre et prendre la mer le jour même.

Les premières journées ont été assez pénibles en raison de la chaleur et de l'air confiné des cales jusqu'à Singapour.

Peu après se sont déclarés les premiers cas de rougeole typique (avec énanthèmes et complications pulmonaires) qui atteindront douze individus dont dix de Quang-Ngai et 2 de Qui-Nhon, dont trois, H.D., de Quang-Ngai, et N.B. et N. D. de Qui-Nhon, devront être hospitalisés à Marseille pour complications pulmonaires.

Huit autres de ces rougeoleux isolés au cours de la traversée et guéris pourront être mis au repos quelques jours isolés au Camp des O.N.S. à Marseille.

Il semble que cette épidémie soit à son déclin. Les 3 infirmiers non atteints grâce à des mesures prophylactiques ont été isolés à l'infirmerie du Joffre grâce au Médecin du bord.

L'O.N.S. N.D. de Qui-Nhon a présenté l'unique cas d'oreillons bilatéraux graves et sera évacué sur l'hôpital de Marseille.

L'infirmerie spéciale aux O.N.S. à bord du Joffre a contenu en moyenne dix à vingt hospitalisés pour lesquels des bons ont été faits pour 44 boîtes de lait et deux bouteilles de Cognac.

Au départ de Saigon l'approvisionnement en vivres pour les O.N.S. a été reconnu suffisant pour les O.N.S. en présence d'une commission comprenant M.M. Pascalis, Favot, Kerjean, etc ...

Les vivres étaient de bonne qualité mais il faut reconnaître la difficulté de varier le régime pour 850 hommes pendant plus de 22 jours.

Quelques rôtis, de la saumure, des cocos et bananes, des poissons secs seraient utiles pour varier le rata quotidien.

Il n'y eut pas à bord d'affections digestives graves à part 2 ou 3 cas de dysenterie améliorés par l'émétine.

Outre les cas de rougeole ce sont les rechutes de paludisme et surtout les affections respiratoires surtout après Colombo et dès la Mer Rouge (en raison du vent du Nord) qui ont amené le plus de malades.

Aux consultations et dans les lits de l'infirmerie, les mixtures calmantes, les comprimés de Doiver ou de terpine codéine ont été des plus utiles.

Les stocks d'huile camphrée injectable pourraient être augmentés.

Quatre de ces malades ont présenté des congestions pulmonaires dont l'un du type pneumonique et 3 d'entre eux convalescents seront hospitalisés à Marseille.

Contrairement aux précédents détachements nous avons pu éviter d'abandonner aucun de nos malades dans un port étranger ou français.

Seul T. L. disparu le 11 avril 1940 en mer manquera à l'arrivée à Marseille.

Le détachement s'est grossi à Djibouti et à Suez de 6 O.N.S. convalescents laissés dans ces ports par de précédents détachements.

### FONCTIONNEMENT DE L'INFIRMERIE O.N.S. DU JOFFRE

Le Médecin et ses aides, souvent en présence de M. Delaforge, y a passé 2 heures tous les matins et près d'une heure à la contre visite.

Chaque matin du sulfate de soude à dose laxative a été distribué méthodiquement à deux groupes de 25 hommes chacun, c'est ce qui nous a évité en partie les affections digestives.

Des consultations étaient ensuite données libéralement à tous venants des divers groupes (une centaine de petits malades chaque matin) venant surtout pour affections respiratoires, cela nous donnait l'occasion de dépister les malades à hospitaliser et les cas de trachomes.

M. Trac, Médecin indochinois put ainsi dépister chez les ouvriers de Qui-Nhon 50 cas de trachomes et 37 chez ceux de Quang-Ngai. Ces cas légers et cicatriciels ont été traités par la pommade au Cinore mais devront en France recevoir un traitement de consolidation très méthodique pour éviter toute contagion, soit à la curette, soit par frotte avec un cristal de cinore, de l'huile de Chaulmoogra, ou de la poudre trioxyméthylène.

Vu la fréquence du trachome en Annam il paraît impossible d'embarquer un contingent tout à fait exempt de trachome nous n'avons pas constaté d'affections oculaires graves.

Nous avons par contre vu 3 cas d'otorrhée chronique, un nombre égal de leucorrhée pénienne chronique, deux cas de phimosis total et un cas de chancrelle à traiter au thermocautère, dont un chez un sergent.

Nous n'avons pu venir à bout de six cas de gale (qui se sont présentés trop tardivement) en raison du froid et de l'exiguïté de nos locaux, ces cas seront vite guéris en France.

Il faut reconnaître :

1<sup>o</sup> - que nous avons eu à faire à un bon contingent de campagnards en général sain, venant avec plaisir à la visite, que ce contingent était bien encadré par des chefs de groupe dévoués.

2<sup>o</sup> - que les derniers froids d'avril ont surpris ces tropicaux, bien qu'ils soient suffisamment vêtus et amené surtout des affections respiratoires.

3<sup>o</sup> - que le contingent de Quang-Ngai moins vigoureux en moyenne a donné 20 des 32 hospitalisés à l'infirmerie du Joffre mais que 10 de ces hospitalisés sont dus à la rougeole

qui a sévi parmi les divers groupes, alors qu'il n'y eut que deux cas de rougeole parmi ceux de Qui-Nhon.

Nous ne faisons pas état ici des journées d'infirmerie car leur nombre élevé dépend de la nécessité où nous fûmes d'isoler jusqu'à l'arrivée les 12 cas de rougeole et un cas d'oreillons.

Le bilan de la traversée est en résumé satisfaisant.

A part la disparition en mer de T. L. par accident ou suicide, nous aurons à évacuer à l'hôpital à l'arrivée à Marseille 7 O.N.S. dont 2 de Quang-Ngai et 6 de Qui-Nhon, dont 3 rougeoleux H. D. (de Quang-Ngai) et N. B. et N. D. (de Qui-Nhon) et N. D. (de Qui-Nhon) pour oreillons et 3 O.N.S. pour congestions pulmonaires en convalescence à savoir N. L. (de Quang-Ngai) et V. T. et D. D. (de Qui-Nhon) et N. H. chef du 18<sup>e</sup> groupe de Qui-Nhon pour paludisme.

A part cela les 8 rougeoleux convalescents de Quang-Ngai, N. D., N. S., D. V., N. L., N. D., H. M., N. H., P. D., seront isolés quelques jours encore au camp des O.N.S., et huit convalescents pour autres affections, seront tenus au repos du Camp une quinzaine sous surveillance médicale de M. Trac pour paludisme ou bronchite à savoir L. L. du 5<sup>e</sup> groupe, N. D. du 16<sup>e</sup> groupe, T. H. du 13<sup>e</sup> groupe, N. B. du 16<sup>e</sup> groupe, N. B. du 16<sup>e</sup> groupe, N. N. du 16<sup>e</sup> groupe, N. D. du 9<sup>e</sup> groupe.

Aucun de ces malades représentant la liquidation des 32 hospitalisés de l'infirmerie auxiliaire du Joffre ne paraît en danger.

Le registre d'hôpital, les fiches médicales et livrets de ces malades ayant été tenus à jour ainsi que les billets des évacués.

Le reliquat des médicaments et du matériel médical avec le registre de justification des dépenses sont confiées le 22 avril 1940 au Service Colonial de Marseille pour retour en 4 caisses à la Pharmacie Centrale de l'Annam à Tourane.

Signé : Debord